



LA GAZETTE DE L'ÉTÉ

AgrippeToi

JUILLET 2026

Le vaccin grippe : un gage de protection pour les Français

L'efficacité du vaccin contre la grippe saisonnière varie en fonction des saisons, des souches virales en circulation et de l'âge des individus vaccinés. Les études de Santé publique France montrent qu'en moyenne, la vaccination réduit de 40 à 60 % le risque de grippe symptomatique lorsque les souches vaccinales correspondent aux virus circulants.

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, malgré une réponse immunitaire généralement moins marquée, la vaccination conserve une efficacité dans la prévention des formes graves de la grippe : elle réduit le risque d'hospitalisation liée à la grippe d'environ 30 à 50 % et contribue à diminuer la mortalité durant les épidémies saisonnières. En France, la vaccination est ainsi recommandée chaque année pour toutes les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour les personnes à risque de complications, afin de limiter les hospitalisations et les décès liés à la grippe.

L'efficacité vaccinale reconnue en Europe pour les seniors

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, la vaccination antigrippale demeure le principal moyen de prévention des formes graves de la grippe, même si son efficacité est généralement plus faible que chez les adultes plus jeunes en raison de la diminution des défenses immunitaires liée à l'âge.

En revanche, des données danoises récentes montrent que, chez les personnes de 65 ans et plus, les vaccins grippaux « renforcés » (haute dose ou adjuvantés) offrent une meilleure protection contre la grippe que les vaccins standard, avec une efficacité d'environ 48 % pour les vaccins adjuvantés contre 33 % pour les vaccins standard. Ces résultats confortent les recommandations privilégiant l'utilisation de vaccins renforcés et illustrent particulièrement leur pertinence chez les personnes âgées afin de réduire le risque de grippe et de ses complications.

Les personnes de 65 ans et plus concentrent l'immense majorité de la mortalité liée à la grippe. Santé publique France estime qu'environ 5 000 décès étaient attribuables à la grippe au cours de la saison 2024-2025, la quasi-totalité concernant des personnes âgées, confirmant que cette population supporte l'essentiel du fardeau de la maladie.

Sources :

- Santé publique France, Vaccination contre la grippe saisonnière : efficacité vaccinale ; Haute Autorité de Santé (HAS), Stratégie de vaccination contre la grippe saisonnière ; Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Assurance Maladie), La vaccination contre la grippe.
- Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), Early estimates of seasonal influenza vaccine effectiveness against influenza requiring medical attention at primary care level in Europe, week 41-49, 2025 ; Emborg HD et al., Enhanced influenza vaccines impact effectiveness in individuals aged 65 years and older, Denmark, 2024/25 influenza season, Eurosurveillance, 2025.

La position claire et affirmée de l'Académie nationale de Médecine

5 – L'efficacité vaccinale : Le vaccin est le premier outil de prévention impliquant plusieurs niveaux de protection et donc d'efficacité vaccinale. Généralement, les chiffres les plus souvent rapportés concernent l'efficacité contre la transmission virale, actuellement comprise entre 40 et 65 %, variable selon les souches virales, les années et l'âge des personnes vaccinées. **Par contre, l'efficacité vaccinale concernant la prévention des formes graves, le risque d'hospitalisation et le risque de mortalité, est très importante et atteint un niveau de plus de 85% (16).**

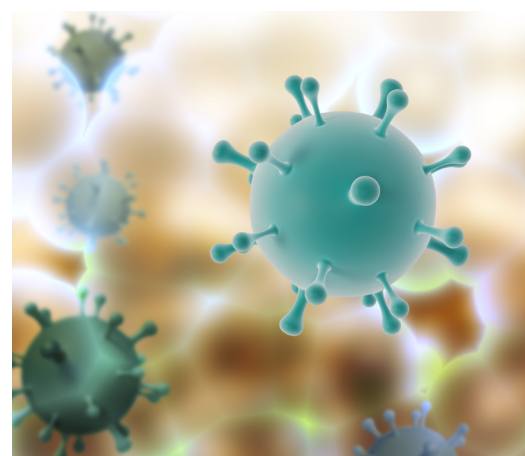
Dans la population générale, la vaccination contre la grippe est recommandée pour les personnes à risque de formes graves de la grippe, pour les personnes de 65 ans et plus et pour les femmes enceintes. Aux recommandations actuelles s'ajoute progressivement une nouvelle indication de vaccination chez les personnes âgées pour prévenir le risque cardiovasculaire (AVC, insuffisance cardiaque, infarctus). **Ainsi, la vaccination est associée à une diminution du risque de mortalité toutes causes confondues chez les patients souffrant d'infarctus du myocarde (17), d'insuffisance cardiaque (18), ainsi qu'à une diminution du risque de pneumonie et de défaillance respiratoire (19), notamment chez les sujets diabétiques (20) ; enfin, elle est associée à une raréfaction des syndromes coronaires aigus chez les patients atteints de BPCO ou d'insuffisance rénale chronique.**

Source : [RAPPORT-GT-Obligation-vaccinale-Grippe-APRES-VOTE.pdf](#)

Pourquoi l'efficacité varie-t-elle ?

Les autorités sanitaires expliquent ces variations principalement par :

- l'évolution rapide des virus de la grippe
- l'adéquation de la correspondance entre les souches vaccinales et les souches circulantes
- l'âge et l'état de santé des personnes vaccinées



Bénéfices de la vaccination antigrippale

Protection contre les formes graves

Même lorsque le vaccin protège moins bien contre l'infection, il réduit significativement le risque d'hospitalisation :

- 41 à 55 % chez les adultes
- 63 à 78 % chez les enfants lors de la saison 2024-2025.

Réduction des hospitalisations

Sur le plan de la prise en charge hospitalière, les personnes de 60 ans et plus représentent **69 % des journées d'hospitalisation pour la grippe** et **59 % des hospitalisations pour la grippe sévère** induisant une admission en unité de soins intensifs.

Prévention des maladies cardiovasculaires

La grippe est responsable de l'augmentation du risque d'accidents cardiovasculaires (**risque d'infarctus du myocarde x10 et risque d'AVC x8**).

Efficacité contre la grippe symptomatique

L'efficacité du vaccin contre la grippe symptomatique confirmée en laboratoire est généralement comprise **entre 40 % et 60 %** lorsque les souches vaccinales correspondent aux virus en circulation.

Source : Santé publique France